
Covid-19 : la Région, la CRMA et la CCI de région lancent un site d'achat en ligne de masques pour les TPE, les commerçants et les artisans

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes et Serge VIDAL, Président de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté ce vendredi 24 avril le site d'achats en ligne de masques à destination des TPE, des commerçants et des artisans de la région, en collaboration avec l'Etat et en partenariat avec La Poste.

La question de l'approvisionnement en équipements de protection individuelle et tout particulièrement en masques de protection est devenue un enjeu majeur pour tous les chefs d'entreprise, les commerçants et les artisans afin de protéger leurs salariés en activité au moment où le déconfinement se profile. Or, beaucoup d'entreprises, notamment les plus petites, ne savent pas comment s'approvisionner.

C'est la raison pour laquelle la Région, la Chambre de commerce et d'industrie de région et la CRMA, ont bâti avec le groupe La Poste une plateforme d'achat de masques de protection. Cette plateforme en ligne permettra aux TPE, aux commerçants et aux artisans d'Auvergne-Rhône-Alpes de commander les masques dont ils ont besoin, d'effectuer le paiement par carte bancaire en toute sécurité et d'éditer la facture associée. A réception de ces commandes, La Poste assurera la préparation, l'acheminement et la livraison des colis.

L'adresse du site est la suivante : kit.tpe.auvergnerhonealpes.fr

Le site sera **mis en service le 4 mai prochain** dans un premier temps prioritairement pour les TPE des secteurs du commerce et des services. Un test sera réalisé par les entreprises de coiffure à partir du 28 avril.

Ensuite, la plateforme sera étendue à d'autres secteurs d'activité et aux PME, ETI et grandes entreprises afin que tous puissent envisager une reprise d'activité sereinement.



Un stock initial de plusieurs centaines de milliers de masques constitué via la centrale d'achats de la Région sera mis à disposition du groupe La Poste qui assurera la prise de commande sur la plateforme digitale, la préparation du colis et la livraison aux entreprises. Le conditionnement s'effectuera par lots de 20 ou 50 masques. **Les premières livraisons par La Poste auront lieu à partir du 12 mai.**

Le stock initial sera financé par les contributions des partenaires : **La CRMA et la Chambre de commerce et d'industrie de région apporteront chacune 300 000 €. La Région apportera de son côté près de 700 000 € pour finaliser l'achat des 500 000 premiers masques.**

La Région prend la maîtrise d'ouvrage du dispositif et recueille les contributions des autres partenaires afin de préfinancer l'acquisition du stock initial de masques. Au fur et à mesure des ventes réalisées des commandes de masques pourront être faites pour réapprovisionner les stocks.

La Région, l'État, les Chambres de commerce et d'industrie et l'écosystème des partenaires économiques ont travaillé pour trouver des industriels de la région pouvant fabriquer des masques. Un important travail de sourcing a été réalisé. Ces masques ont tous été fabriqués en Auvergne-Rhône-Alpes.

« *Nous avons pour ambition d'être une région modèle dans la gestion de l'après confinement afin de remettre très vite en route notre appareil économique. Mais cela ne peut pas se réaliser à n'importe quel prix. Garantir la sécurité sanitaire de tous les salariés doit être notre priorité. Je me réjouis ainsi du travail réalisé en étroite collaboration avec la CCIR et la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes et le Groupe La Poste pour développer cette plateforme, un outil qui se révélera très efficace afin que nos entreprises puissent être dotées convenablement en masques de protection. C'est une grande étape de franchie pour la reprise économique qui nous attend.* », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« *Outre l'accompagnement financier de cette opération, les CCI de la région, avec le soutien du Préfet de région, transmettront l'information de façon personnalisée et ciblée aux dirigeants d'entreprises, pour qu'ils puissent se doter de masques au moment du déconfinement et accélérer ainsi la reprise de l'activité dans la région* », déclare **Philippe GUERAND**, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région.



« Les artisans ont tous en ligne de mire la reprise de l'activité le plus vite possible, et ils s'y préparent. Nos entreprises sont conscientes de la responsabilité qui pèse sur leurs épaules en matière de sécurité sanitaire et elles doivent avoir les moyens de s'approvisionner en masques notamment. Ce groupement des forces vives de l'économie régionale, en lien avec le Préfet de Région, a permis de mobiliser des moyens financiers et techniques pour permettre la réussite de ce projet. Les entreprises ont besoin d'être accompagnées dans cette période très compliquée et les Chambres de métiers sont au rendez-vous ! », insiste **Serge VIDAL**, Président de la CRMA Auvergne -Rhône-Alpes.



MASQUE BARRIÈRE COVID-19



**TPE,
POUR UNE COMMANDE
DE MASQUES
SIMPLE ET SECURISÉE**

kit.tpe.auvergnerhonealpes.fr

